

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20200525_02

Séance du 25 mai 2020

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 18
- Votants : 19

Date de la convocation :

18 mai 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le maire sortant, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Olivier BOILLOT, Stéphanie BRANTUS, Aurore BRULPORT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT.

Était absente excusée : Carmen VALLET (procuration à Anne-Marie MIVELLE)

Mme Camille BARBAZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Détermination du nombre d'adjoints au maire

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide la création de 5 postes d'adjoints.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Florent SERRETTE